

Nourrissage de ruches adapté au colonies et aux saisons

(formation continue)



Objectifs :

- ⇒ Relancer la ponte de la reine
- ⇒ Stimuler l'élevage pour obtenir une population importante
- ⇒ Apporter un complément en cas de réserves insuffisantes
- ⇒ Fournir aux abeilles des provisions suffisantes pour la consommation hivernale et la relance de la colonie au printemps



Contenu :

- ◇ Comprendre l'alimentation de l'abeille (besoins nutritifs et physiologiques de l'abeille — Digestion et utilisation des aliments — gestion des ressources alimentaires par les colonies)
- ◇ Gérer le nourrissage (Les produits de nourrissage — Le matériel — Le plan annuel de nourrissage d'un rucher — Le nourrissage au quotidien)

Public :

- ◇ Tout public
- ◇ Pas de prérequis
- ◇ Pour les personnes en situation de handicap, nous contacter

Cette formation ne nécessite pas de prérequis. Pour les personnes en situation de handicap, nous contacter.

Durée & Lieu

7 heures - CFPPA de Saint-Flour et rucher école

Méthode pédagogique

Apports théoriques - Travaux pratiques en groupe et individuels - Partage d'expérience

Modalités d'évaluation

Evaluation tout au long de la formation par questionnement et observation durant les travaux pratiques, évaluation formative ou auto-évaluation en fin de stage.

Coût et conditions de prise en charge :

20€/heure, soit 140 € par jour et par personne.

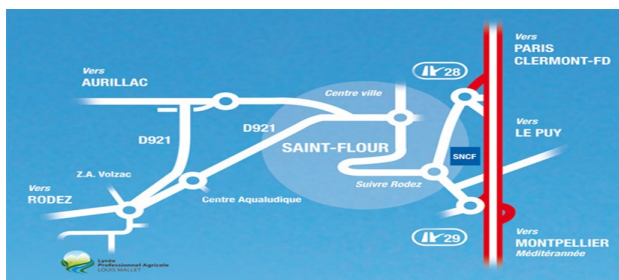
- ◇ En fonction de votre statut (agriculteur, exploitant, salariés, demandeur d'emploi, ...) des prises en charge sont possibles : Nous contacter.
- ◇ Inscription : compléter et renvoyer le formulaire d'inscription au plus tard 15 jours avant le début de la formation.

Informations pratiques :

- ◇ Horaires du secrétariat: 8h00/12h00 — 13h00/17h30
- ◇ Restauration possible sur le site pendant les périodes scolaires (Prix du repas 9.03 €) ou dans des espaces dédiés
- ◇ Transport : gare SNCF de Saint-Flour, navette de bus urbains entre la gare et l'établissement
- ◇ Pour les personnes en situation de handicap, merci de nous contacter pour étudier ensemble la faisabilité et les adaptations possibles.



Locaux accessibles aux personnes en situation de handicap et aux personnes à mobilité réduite (PMR), aménagement d'épreuve et plans d'accompagnement personnalisés possibles.



Intervenant / Contact

Contactez le secrétariat

cfppa.st-flour@educagri.fr - Tél. 04 71 60 35 62



7 Route des Hautes Terres - Volzac
15100 SAINT-FLOUR
Tél. : 04.71.60.35.62

Mise à jour

13/04/2022